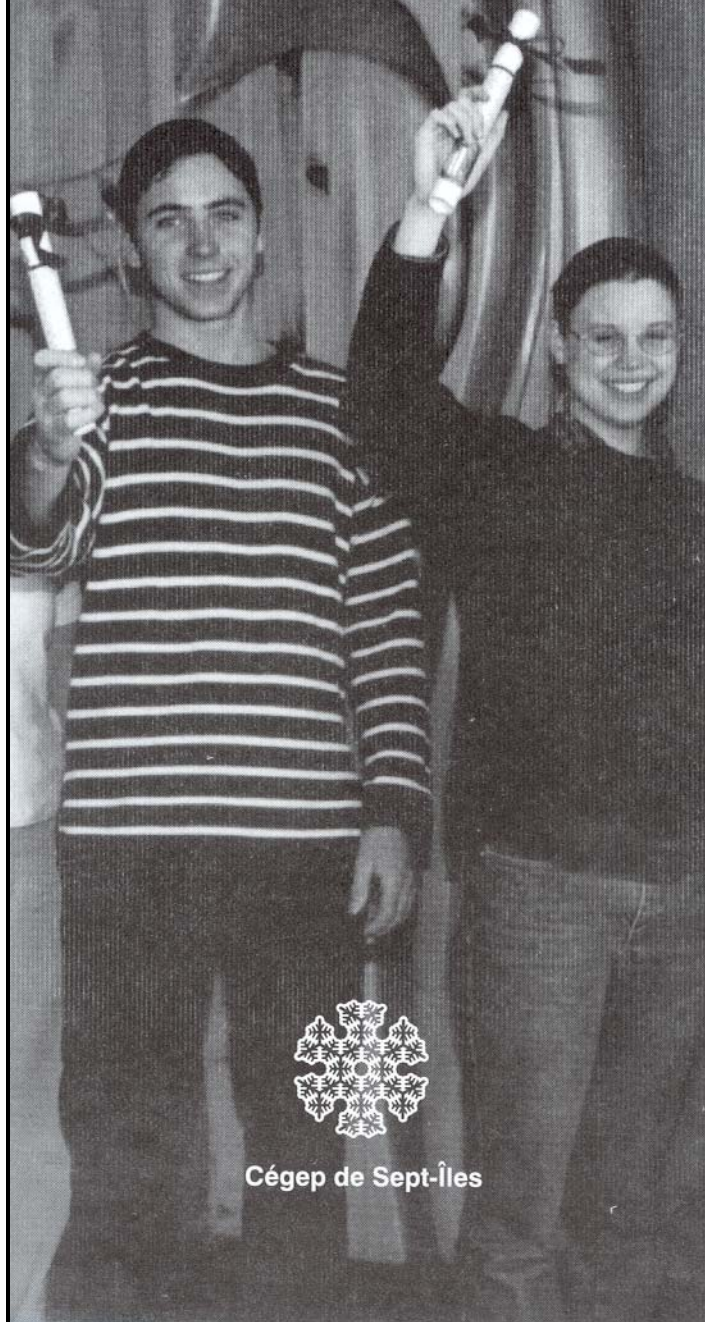


Projet éducatif

**UNE FORMATION DE QUALITÉ,
ENGAGÉE ET RECONNUE**



Cégep de Sept-Îles

LE PROJET ÉDUCATIF DU CÉGEP DE SEPT-ÎLES

Ce projet éducatif témoigne de l'engagement du personnel du Cégep de Sept-Îles à promouvoir les valeurs qui guident son action éducative et imprègnent les programmes d'études qu'il dispense.

Ce projet éducatif propose aux étudiantes et aux étudiants qui choisissent le Cégep de Sept-Îles un encadrement individualisé et des pratiques pédagogiques dynamiques favorisant la réussite. Les valeurs mises de l'avant par le personnel du Collège montrent son désir de travailler au développement intégral des personnes et indiquent clairement sa vision d'une étudiante et d'un étudiant bien formés.

Pour aider les étudiantes et les étudiants à atteindre cet idéal, des actions concrètes sont privilégiées : elles sous-tendent les profils de sortie de chacun des programmes d'études et traduisent la volonté du personnel du Collège de donner une formation dont la qualité est reconnue.

Ce projet éducatif affirme enfin la détermination du personnel du Collège à offrir une formation résolument engagée sur le plan social, axée sur le développement de la Côte-Nord et ouverte sur le monde.

L'ENGAGEMENT DU PERSONNEL

La mission essentielle du Collège en est une de formation. Le personnel s'acquiesce de cette mission en créant un environnement favorable à l'acquisition des connaissances et au développement des compétences. Il met en œuvre des programmes d'études où il transmet des valeurs, développe des attitudes et des habiletés et propose des comportements.

Le projet éducatif traduit cette réalité; il montre l'adhésion du personnel aux valeurs véhiculées et aux actions privilégiées. Chacune et chacun intègre ces valeurs et ces actions dans son travail d'éducatrice et d'éducateur.

Cet engagement à viser l'atteinte de l'idéal proposé dans le projet éducatif repose sur une façon particulière de penser et d'agir : vivre soi-même et mettre en application les valeurs éducatives mises de l'avant. Le personnel du Collège privilégie donc l'exemple comme méthode pédagogique pour guider les étudiantes et les étudiants vers la réussite de leurs études et pour les accompagner dans leur développement personnel. En s'engageant de telle façon le personnel du Collège indique clairement son choix : le projet éducatif appartient à toutes et à tous pour l'amélioration de toutes et de tous.

LES VALEURS PROPOSÉES

Le personnel du Collège s'engage à promouvoir des valeurs personnelles et sociales sur lesquelles s'appuie une formation de qualité, engagée et reconnue. Ces valeurs guident les choix collectifs, inspirent l'action de chacune et chacun et proposent aux étudiantes et aux étudiants une vision stimulante pour leur avenir.

Une formation de qualité favorise le développement d'attitudes personnelles et professionnelles jugées essentielles telles la rigueur intellectuelle, l'autonomie, la motivation, la créativité de même que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être. Elle favorise le développement d'habiletés intellectuelles transdisciplinaires notamment les capacités d'analyse, de raisonnement, de critique et de résolution de problème. Elle s'appuie sur la maîtrise d'une langue juste et correcte, outil incontournable de communication et de pensée. Elle permet l'acquisition de techniques d'étude et de travail appropriées tels le travail d'équipe et la recherche.

Une formation engagée s'exprime par le développement d'une conscience sociale privilégiant l'engagement personnel, l'ouverture aux relations interculturelles et l'implication dans les projets de la région.

Une formation reconnue s'appuie sur l'acquisition des compétences du programme d'études comprenant une formation générale riche et diversifiée, intégrant les concepts disciplinaires et atteignant les standards fixés par les universités et le marché du travail.

La formation offerte au Cégep de Sept-Îles permet à l'étudiante et l'étudiant de :

1. Développer des attitudes personnelles et professionnelles essentielles.
 - a) Stimuler la curiosité intellectuelle en privilégiant : la rigueur et la logique, le sens de l'écoute, le goût de la recherche et de la découverte, le goût de la persévérance.
 - b) Développer l'autonomie et la motivation en privilégiant : la confiance en soi, le sens des responsabilités, le souci d'une excellente condition physique, l'initiative, la capacité de faire des choix, la capacité d'autocritique, le souci du travail bien fait.
 - c) Encourager la créativité en privilégiant : l'ouverture d'esprit, la curiosité, l'honnêteté intellectuelle.
2. Développer des habiletés intellectuelles transdisciplinaires.
 - a) Favoriser l'acquisition des modèles d'organisation de l'information en privilégiant : l'observation, la mémorisation, le résumé et la reformulation.
 - b) Mettre l'accent sur la démarche de l'argumentation en privilégiant : l'analyse et la synthèse, la déduction et l'induction, la critique.
 - c) Insister sur la résolution des problèmes avec méthode.
3. Développer la maîtrise d'une langue juste et correcte.
 - a) Exiger de s'exprimer clairement à l'écrit et à l'oral dans la langue d'enseignement.
 - b) Exiger une communication adéquate en langue seconde, à l'écrit et à l'oral.
 - c) Exiger l'utilisation du vocabulaire propre au programme de formation.
4. Développer des techniques d'étude et de travail appropriées.
 - a) Développer des techniques d'études en privilégiant : la lecture efficace, la prise de notes, la schématisation, la recherche documentaire.

- b) Développer des stratégies efficaces de travail en privilégiant : la planification, la gestion du temps, le travail d'équipe.
 - c) Favoriser une communication interpersonnelle efficace.
 - d) Montrer comment s'adapter aux exigences d'une situation et reconnaître la diversité des solutions.
5. Développer une conscience sociale.
- a) Stimuler le partage et la coopération.
 - b) Développer une approche critique face aux préjugés courants.
 - c) Encourager l'ouverture aux relations interculturelles.
 - d) Viser l'implication dans des projets de développement local, régional et national.
6. Acquérir les compétences du programme d'études.
- a) Mettre l'accent sur l'acquisition d'une formation générale riche et diversifiée.
 - b) Assurer l'intégration des concepts disciplinaires.
 - c) Voir à l'application des éléments essentiels de la méthodologie du programme.
 - d) Encourager l'intégration des technologies de l'information et de la communication.
 - e) Exiger l'atteinte des standards fixés par les universités et le marché du travail.

La formation offerte par le Cégep de Sept-Îles prend racine dans la région Côte-Nord et contribue à son développement. En conséquence le Cégep de Sept-Îles :

- a) permet l'accessibilité aux études supérieures pour le plus grand nombre de jeunes et d'adultes.
- b) offre un encadrement qui favorise la réussite et le développement intégral de la personne.
- c) met en œuvre des programmes d'études en établissant des liens étroits avec les institutions d'enseignement secondaire, les universités, le marché du travail, les organismes régionaux de concertation et les organismes communautaires.